



ENQUETE PUBLIQUE

POUR UN ETABLISSEMENT DE CLASSE 1

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **VORTEX ENERGY sprl**, dont le siège social se situe rue Dieudonné Lefèvre, 17 à 1020 BRUXELLES/LAEKEN

En vue d'obtenir le permis unique de classe 1 pour :

**La construction et l'exploitation de 7 éoliennes, d'une sous-station électrique, l'aménagement de chemins d'accès et d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de la commune de 4560 CLAVIER**

**Situation** : au Nord du village de Bois-et-Borsu (N63).

Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur (zone agricole) et nécessite l'application de l'article D.IV.11 du CoDT. Il s'agit d'une enquête publique, afin de soumettre au public le dossier complet de demande de permis unique, comprenant notamment, l'étude d'incidences sur l'environnement et les plans.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population **qu'une enquête publique est ouverte simultanément sur les commune de Huy, Marchin, Modave, Ouffet, Tinlot, Clavier, Havelange, Somme-Leuze et Durbuy** relative à la demande susmentionnée.

Ci-après les renseignements concernant l'enquête menée sur la commune de **MARCHIN** :

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
<b>Mercredi 17 mars 2021</b>	<b>Judi 1<sup>er</sup> avril 2021</b>	Administration communale de Marchin  Service Environnement  <b>Lundi 3 mai 2021 à 11h30</b>	Collège communal de Marchin  Rue Joseph Wauters 1A  4570 Marchin

Le dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

**Enquête du jeudi 01/04/2021 au lundi 03/05/2021 à 11h30**  
à l'Administration communale -rue Joseph Wauters 1A 4570 Marchin – **Service Cadre de Vie**

Le dossier peut être consulté uniquement sur RDV pris au plus tard 1 jour ouvrable à l'avance auprès du service Cadre de Vie de l'Administration communale :  
Les lundis, mardis, mercredi et vendredis de 9h à 12h ainsi que les jeudis de 15h à 20h

**Service Urbanisme – Carline WELCHER** - ☎ 085/27.04.55 – [carline.welcher@marchin.be](mailto:carline.welcher@marchin.be)  
**Service Environnement – nathalie JASIENSKI** - ☎ 085/27.04.26 – [nathalie.jasienski@marchin.be](mailto:nathalie.jasienski@marchin.be)  
Fax : 085/27.04.39

Les fonctionnaires Technique et Délégué sont compétents pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (Art.95 § 1<sup>er</sup> du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement- et art D.IV.22 §17° k du CoDT).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête. par courrier ordinaire, par télécopie ou par courrier électronique aux adresses ci-dessus, remises au service urbanisme de la Commune de votre choix.

Tout intéressé peut obtenir des informations complémentaires auprès

- du demandeur : **VORTEX ENERGY**, rue Dieudonné Lefèvre, 17, 1020 Bruxelles (Laeken) : tél 02/233.81.39 ou mail : [d.dehemptinne@vortex-energy.be](mailto:d.dehemptinne@vortex-energy.be)
- ou du service de la Fonctionnaire Technique compétente: Mme Marianne PETITJEAN, Directrice, Service Public de Wallonie, Direction des Permis et Autorisations – Montagne Sainte Walburge 2, 4000 Liège (04/224 57 57)
- ou du service de la Fonctionnaire Déléguée compétente : Mme Anne-Valérie Barlet, Directrice, Service Public de Wallonie, DGATLP, Montagne Sainte Walburge 2, 4000 Liège Téléphone :04/224 54 01.

Références de la demande de permis : pour la DPA : 40738 & D3200/61012/PPEIE/2019/2/ND/pp-PU, pour la DGATLP : Fo216/61012/PU3/2021.2/17912, pour la commune : PUN 59/2021.

La Directrice Générale,

C.HELLA

Par le Collège,

La Bourgmestre,

M.COMPERE